



HAL
open science

Mémoire et démocratisation: vers un nouveau paradigme ?

Sarah Gensburger

► **To cite this version:**

Sarah Gensburger. Mémoire et démocratisation: vers un nouveau paradigme?. Revue Française de Science Politique, 2022, 72 (3), pp.367-370. hal-03933399

HAL Id: hal-03933399

<https://hal.science/hal-03933399v1>

Submitted on 15 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Mémoire et démocratisation : vers un nouveau paradigme¹ ?

Depuis le début des années 1980, les études sur les rapports entre mémoire et démocratie ont connu un développement exponentiel. Malgré la diversité disciplinaire et méthodologique de ce nouveau champ de recherche, celui-ci a pris appui sur une croyance partagée, et pour partie implicite, en l'existence d'un lien positif entre transmission des passés violents et consolidation de la démocratie. Ce faisant, ce « *memory boom* », comme il est désormais convenu de le désigner, ne s'est pas limité à la production scientifique. Il est allé de pair avec la multiplication des dispositifs destinés à transformer et pacifier les sociétés en prenant comme outil la transmission de récits du passé.

La récente et continue montée en puissance des partis et groupes d'extrême droite dans différents pays du monde, de l'Amérique du Sud à l'Europe, conduit aujourd'hui les sciences sociales à un retour critique sur ce paradigme et à la publication croissante de travaux de sociologie politique qui questionnent les effets de ces dispositifs mémoriels en s'interrogeant sur les raisons qui, en dépit donc de ce « *memory boom* », expliquent la permanence, voire la croissance, des extrémismes et des haines. L'ouvrage de Lea David s'inscrit dans cette évolution² et la tournure, à dessein provocatrice, de son titre donne à voir la radicalité du renversement de perspective qu'il porte. Croisant le champ des études sur la mémoire et celui des recherches sur les droits de l'homme, l'auteure y propose un modèle conceptuel avant de l'appliquer à deux études de cas.

Dans la première partie du livre, L. David propose de considérer les droits de l'homme comme une idéologie définie par son pouvoir organisationnel, dogmatique et émotionnel (chapitres 1 et 2). Elle s'inscrit ici dans le prolongement de nombreux travaux qui ont mis en évidence la manière dont les droits de l'homme constituent une valeur majeure des sociétés

¹ À propos de l'ouvrage de Lea David, *The Past Can't Heal us. The Dangers of Mandating Memory in the Name of Human Rights*, Cambridge, Cambridge University Press (Human Rights in History), 2020, 244 p., bibliographie, index.

² Valentina Pisanty, *I guardiani della memoria. E il ritorno delle destre xenofobe*, Milan, Bompiani, 2020 ; et Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *Beyond Memory. Can we Really Learn from the Past ?*, New York, Palgrave Macmillan, 2020. S'y ajoutent plusieurs articles, dont, par exemple, celui-ci faisant écho au titre de l'ouvrage de Lea David : Tomasz Cebulski, « Can History and Memory Heal us ? Thirty Years of Polish-Israeli Relations », *Israel Journal of Foreign Affairs*, 15 (1), 2021, p. 53-66.

contemporaines. Son approche est toutefois originale en ce qu'elle s'intéresse aux conséquences organisationnelles de cette évolution, et ce en matière de gouvernance mémorielle. Elle forge ainsi la notion, centrale, de « *moral remembrance* » pour désigner un ensemble de normes standardisées qui font de la mémoire un outil de moralisation des sociétés qui ont connu des conflits internes violents. Cette « *moral remembrance* » repose sur trois piliers que sont la croyance en l'importance, non seulement pour tout un chacun mais pour toute société, de faire face au passé (*facing the past*), l'obligation pour chacun de ses membres de se souvenir (*duty to remember*) et la centralité des victimes dans cette mise en récit public du passé (*victim-centered approach*). L'auteure considère enfin que cette *moral remembrance* est devenue un standard définissant le seul modèle légitime de mise en mémoire publique (*proper memorialisation*) (chapitre 3). Une fois la présentation de ce cadre théorique achevé, elle se propose d'étudier empiriquement la mise en œuvre de cette approche standardisée dans deux situations concrètes. Pour cela, elle constitue en matériaux d'enquête les transcriptions et rapports d'évaluation mis en ligne par diverses organisations non gouvernementales qui développent ce type de dispositifs sur le terrain, pour rapprocher Palestiniens et Israéliens d'une part (chapitre 4), et les différentes populations de l'ex-Yougoslavie de l'autre (chapitre 5). L'analyse de ces matériaux prend appui sur une étude minutieuse des échanges linguistiques conduits dans ce cadre dans la lignée des approches méthodologiques de Randal Collins sur les rituels d'interaction (*interaction rituals*) ou encore de l'interactionnisme symbolique d'Erwin Goffman. Elle met alors en évidence la manière dont ces situations d'échanges linguistiques sur le passé produit le plus souvent un renforcement des identités particulières conflictuelles en lieu et place d'une adhésion aux valeurs universalistes des droits de l'homme. À l'échelle d'analyse qui est la sienne, L. David met en lumière la manière dont les dispositifs de *moral remembrance* ne permettent pas sur le terrain l'émergence des micro-solidarités attendues et, plus encore, sont susceptibles de produire l'effet inverse de celui recherché (chapitre 6).

Cette confrontation entre la matière empirique considérée et le modèle théorique proposé conduit l'auteure à quatre conclusions. La *moral remembrance* s'inscrirait finalement en opposition aux politiques de mémoire mises en œuvre par les États-nations qui seraient, elles, porteuses d'identifications différentialistes ; elle renforcerait les différenciations nationales et ethniques au lieu de les affaiblir ; elle produirait de nouvelles inégalités sociales ; et, enfin, elle n'entraînerait pas une plus grande adhésion aux valeurs des droits de l'homme (chapitre 7). Mobilisant une littérature impressionnante, empruntée à de nombreuses disciplines et cadres scientifiques nationaux, *The Past Can't Heal us* est donc un ouvrage ambitieux et profondément original. Son premier mérite est de faire ressortir la puissance transformatrice de

la gouvernance par la mémoire qui s'est mise en place au cours de ces trente dernières années pour en proposer une lecture renouvelée. Il participe ainsi de manière originale, et à partir de la question spécifique de la gestion du passé, au champ foisonnant des études critiques sur les sorties de conflits qui ont déjà largement souligné la nature standardisée, néolibérale, néocoloniale et gestionnaire des politiques qui s'en réclament.

Tout naturellement, et du fait même de son ambition, ce livre soulève également plusieurs questions tant d'ordre méthodologique que théorique qui ne lui sont d'ailleurs pas propres et concernent nombre des travaux récents qui entendent développer un nouveau paradigme pour penser les rapports entre mémoire et démocratisation.

Le premier défi concerne en effet l'enjeu de la mesure des effets de ces dispositifs. Comment peut-on étudier, du point de vue des sciences sociales, ce qu'ils font et engendrent sans reproduire une approche évaluatrice et gestionnaire dont on connaît les limites et les dangers ? La question est certes abyssale et n'a rien d'original : comment évaluer l'efficacité de tels dispositifs ? Elle se pose avec une plus grande force peut-être pour ce qui est de la mémoire, domaine symbolique et largement immatériel. Dans ce cas précis, le choix méthodologique et les matériaux mobilisés limitent la force de la démonstration. L. David revendique ainsi une approche de sociologie théorique au prix d'une généralisation de données empiriques finalement restreintes. Si l'étude proposée des rituels et des micro-solidarités dans le cadre de ces dispositifs est fascinante, elle fait toutefois des individus des récepteurs qui apparaissent finalement passifs et peu réflexifs vis-à-vis de cette standardisation de la mémoire. L'absence de terrain ethnographique non seulement au sein de ces dispositifs comme en amont ou en aval d'eux, permettant d'observer notamment les participants à ces programmes dans d'autres, empêche de saisir les éventuelles résistances, adaptations et autres appropriations sociales de cette *moral remembrance* et donc de comprendre l'ensemble de ses effets. Au-delà des effets attendus, dans quelles mesures ces mises en œuvre produisent-elles aussi des *policy feedback* ? Et jusqu'à quel point les acteurs qui promeuvent cette standardisation de la mémoire sur le terrain adhèrent-ils à cette idéologie des droits de l'homme comme à ses présupposés en termes d'impact social ? Si l'ouvrage fonde avec force la nécessité d'un regard critique, il a parfois tendance à proposer à son tour une approche univoque, pointant, là encore, un des défis qui attend ce nouveau paradigme analytique en constitution. La standardisation de la mémoire produit-elle les mêmes effets quelles que soient les situations et les configurations sociales³ ?

³ Sur l'importance de cette approche multi-sites de l'enquête empirique, voir Cécile Jouhanneau, *Sortir de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Une sociologie politique du témoignage et de la civilité*, Paris, Karthala, 2016 ;

Est-il possible de saisir leur impact sans replacer les interactions étudiées dans l'ensemble de la stratification sociale et économique au sein de laquelle évoluent les individus considérés⁴ ? Et alors même que le livre met clairement en évidence la construction historique de cette force mémorielle des droits de l'homme comme idéologie, il appréhende finalement ses effets sur le terrain hors de toute historicisation. Peut-on considérer de la même manière les dispositifs de *moral remembrance* mis en œuvre dans les Balkans dans les années qui ont suivi les accords de Dayton et dans la période la plus récente ou encore, pour l'autre espace géopolitique étudié, à l'époque des accords d'Oslo et au cours du développement récent du conflit israélo-palestinien⁵ ? Si elle est très stimulante et importante, l'analyse de L. David appelle donc un approfondissement empirique et des innovations méthodologiques afin d'éprouver complètement la pertinence du modèle conceptuel proposé.

La seconde limite de l'ouvrage provient de son choix de se centrer sur le lien entre mémorialisation et droits de l'homme conçu en opposition avec les idéologies nationales, pensées comme nationalistes. Le modèle propose ainsi une lecture largement néocoloniale de la mise en œuvre de cette *moral remembrance* imposée par les acteurs transnationaux et occidentaux à des territoires et des populations qui vivent dans des sociétés en conflit ou sorties de conflit. Pourtant, l'étude du développement contemporain de dispositifs du même type dans des démocraties européennes ou nord-américaines anciennes, qui ne sont pas, *a priori* du moins, sujettes à la même pression internationale quant à la gestion mémorielle des sorties de conflit, invite à complexifier l'analyse et à sortir d'une approche centrée principalement sur l'imposition extérieure d'un modèle à travers la gouvernance mémorielle, pensée comme une forme de néocolonialisme. De même, les cas américain et français, par la construction historique des démocraties nord-américaines et ouest-européennes, illustrent la possibilité que la rhétorique à portée universaliste des droits de l'homme et l'idéologie nationale puissent être étroitement imbriquées. Ce détour par des systèmes politiques démocratiques invite ainsi à

et, pour un exemple récent, Jelena Golubović, « “One Day I Will Tell This to my Daughter” : Serb Women, Silence, and the Politics of Victimhood in Sarajevo », *Anthropological Quarterly*, 92 (4), 2019, p. 1173-1299.

⁴ Pour un travail d'approche des organisations non gouvernementales impliquées dans le cas de l'ex-Yougoslavie, voir Jessie Barton-Hronešová, *The Struggle for Redress. Victim Capital in Bosnia and Herzegovina*. Londres, Palgrave MacMillan, 2020.

⁵ Pour une approche historicisée en la matière, voir Xavier Bougarel, « Du code pénal au mémorandum : les usages du terme “génocide” dans la Yougoslavie communiste », dans Isabelle Delpla, Magali Bessone (dir.), *Peines de guerre. La justice pénale internationale et l'ex-Yougoslavie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, p. 67-84.

envisager l'existence d'autres mécanismes, additionnels et complémentaires, pour comprendre tant le développement exponentiel de cette *moral remembrance* que les limites et possibles effets pervers rencontrés par sa mise en œuvre.

The Past Can't Heal us appelle donc plusieurs compléments. Il n'en demeure pas moins un ouvrage riche et inspirant comme la recherche contemporaine, elle-même en voie de standardisation et si souvent enjointe à l'utilité sociale, en produit de moins en moins. Signe supplémentaire de la richesse du livre, celui-ci a le mérite de faire apparaître plusieurs questions connexes fondamentales, dessinant ce faisant un horizon pour de nouvelles enquêtes à venir. Dans sa conclusion, L. David envisage en effet la manière dont l'idéologie des droits de l'homme et la standardisation de la mémoire qu'elle porte sont susceptibles de produire de nouvelles inégalités sociales, évolution dont il conviendrait d'étudier la réalité et les mécanismes avec les outils de l'économie politique. Là aussi, le livre rejoint des intuitions qui ont été formulées par ailleurs sans pour autant être appliquées aux questions mémorielles, comme dans le livre de Samuel Moyn sur la manière dont la diffusion des droits de l'homme comme nouvelle utopie s'est faite au détriment de la question sociale⁶. À ce titre également, *The Past Can't Heal us* participe de la constitution d'un nouveau paradigme analytique pour les travaux sur la mémoire qui n'est encore qu'émergent. C'est aussi pour cela qu'il constitue un ouvrage important⁷.

Sarah Gensburger –
CNRS

⁶ Samuel Moyn, *Not Enough. Human Rights in an Unequal World*, Cambridge, Harvard University Press, 2018.

⁷ Au-delà de la lecture du livre, ce texte a été nourri d'une participation à plusieurs présentations orales de son contenu par Lea David et de discussion étroites avec mes collègues Sara Dybris McQuaid (Aarhus University) et Cécile Jouhanneau (université de Montpellier). Je les remercie ici toutes les trois pour ce dialogue.